

Barème des honoraires

TRANSACTION (A la charge du Vendeur sauf avec un professionnel)

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC *	VIAGER
Au- delà de 260 001 €	6 %	8 %
De 160 001 € à 260 000 €	7 %	9 %
De 120 001 € à 160 000 €	8 %	10 %
De 90 001 € à 120 000 €	9 %	11 %
De 90 000 € à 50 001 €	10 %	12 %
De 50 000 € à 0 €	5 600 €	8 000 €

TRANSACTION COMMERCES, ENTREPRISES, FONDS DE COMMERCES

MURS ET FONDS		PARTS SOCIALES
0 € à 200 000 €	10% HT	20 000 € HT
De 200 001 € à 500 000 €	9% HT	10% HT
De 500 001 € à 1 000 000 €	7% HT	7% HT
De 1 000 001 € à 5 000 000 €	5% HT	5% HT
De 5 000 001 € à 11 000 000 €	4% HT	4% HT
> 11 000 001 €	3% HT	3% HT

LOCATION (ZONE NON TENDUE)

Mise en relation 10 % d'un loyer mensuel Hors charges à la charge du bailleur

Prix au m² TTC pour : frais de visite, constitution du dossier, rédaction du bail *

SUPERFICIE	Bailleurs	Locataire
0 à 40 m ²	8 €	8 €
41 à 50 m ²	7 €	7 €
51 à 60 m ²	6 €	6 €
61 à 70 m ²	5,5 €	5,5 €
71 à 80 m ²	5 €	5 €
81 à 90 m ²	4,5 €	4,5 €
91 à 100 m ²	4 €	4 €
De 101 à 110 m ²	3,5 €	3,5 €
Supérieur à 111 m ²	3 €	3 €

Prix au mètre carré TTC pour Etablissement d'état des lieux*

Toute surface confondue 3 € 3 €

Location Locaux Commerciaux 10 % du Loyer annuel Hors Taxes

* sauf convention particulière et basé sur un taux de TVA fixé par le législateur à 20% susceptible d'être modifié selon la législation en vigueur au moment de la facturation

Fait à Bernay, le 01/04/2022

Le Gérant

